

Rapporteur : M. DESCHAMPS Yvon

M. DESCHAMPS Yvon, rapporteur : On en est maintenant, au budget 2008 de notre Collectivité. Vous vous souvenez chers Collègues, on en a abondamment parlé à l'occasion du débat d'orientation budgétaire il y a quelques semaines. La stratégie financière arrêtée en 2001 par l'actuelle équipe municipale se voulait en rupture avec celle mise en œuvre jusque là, et elle reposait sur trois piliers, trois axes principaux :

- Une fiscalité maîtrisée : une seule hausse des taux entre 2000 et 2008 était enregistrée (5 % en 2002) contre 6 hausses des taux entre 1990 et 1998.

- Deuxième pilier, deuxième axe principal, un endettement stabilisé. Alors que la dette de la ville avait doublé entre 1993 et 2000, elle a été stabilisée depuis 2000. C'était une exigence forte, nous semblait-il, nous en sommes convaincus en tout cas, pour préserver l'avenir de cette ville.

- Et enfin le troisième point, le troisième pilier, le troisième axe, c'était un investissement important, un plan d'équipement de 850 millions d'euros, mandatés, 900 et des poussières engagés en termes de plan d'équipement.

Cette stratégie a été parfaitement maîtrisée grâce à un certain nombre de processus et notamment, la maîtrise des coûts de fonctionnement de la ville. Le budget primitif 2008 en est une nouvelle fois l'expression et la démonstration. La Ville aura conservé tout au long du mandat la note Aa 2 qui nous a été attribuée par l'agence Moody's.

Je vous rappelle, mes chers Collègues que certains d'entre vous auraient bien voulu que nous fassions faire un état des lieux à la mode –bilan classique- à la fin de la mandature précédente. Nous nous sommes refusés à ce petit jeu là et nous avons par contre décidé de mettre les réalisations financières de la ville sous le contrôle d'un organisme de rating, d'un outil indépendant de la Ville de Lyon et qui chaque année, après analyse de nos performances, rend un point de vue, une analyse en toute autonomie de pensée.

C'est ainsi qu'il y a quelques semaines de cela, Moody's a confirmé la note Aa2 que cet organisme nous alloue depuis l'an 2001. C'est je crois, tout à la fois, une bonne performance, et la preuve d'une volonté d'une transparence forte de cette équipe municipale et tout à la fois un test. Je peux vous dire que cela est vrai, lorsque nous discutons avec les institutions financières, avec les institutions bancaires, pour toutes les opérations de crédit et autres dont la ville a besoin, nous voyons l'importance de cette notation extérieure de la Ville de Lyon par un organisme indépendant.

(Diapo page 3)

Si nous regardons maintenant pour parler du budget stricto sensu du budget 2008, ce que sont les grands chiffres de la ville, vous constatez chers Collègues, que les recettes de fonctionnement en 2008, seront de 549 millions d'euros, soit une augmentation de 2,6 % par rapport à 2007 où elles n'étaient que de 535 millions d'euros.

Vous constatez, dans le même temps, que les dépenses de fonctionnement en termes d'affichage facial des masses budgétaires ne sont que de 492,1 millions d'euros pour 549 millions de recettes en 2008, quand elles n'étaient que de 478,4 millions d'euros en 2007 par rapport à 535 millions d'euros de recettes, soit une augmentation de 2,9 %.

Augmentation des dépenses de 2,9 %, augmentation des recettes de 2,6 %, nous sommes loin de l'effet ciseaux tellement redouté, annoncé par les contempteurs de l'action municipale.

L'épargne de gestion à partir de là, se situe à 57 millions d'euros, soit une légère augmentation en 2008, par rapport à 2007 de 0,7 %.

Les frais financiers sont en augmentation de 6,4 %, mais voyez là comme origine de l'augmentation des frais financiers, rien d'autre que la croissance des frais financiers, ce que nous savons tous via les évolutions des taux directeurs, la banque centrale européenne pour ne citer que cet exemple là. L'augmentation des frais financiers tient son origine uniquement dans la valeur des coûts de l'argent.

L'épargne brute à partir de là, recule un petit peu : elle est de 38,8 millions d'euros, au lieu de 39,5 millions d'euros, soit - 1,8 %.

Les dépenses d'investissement, pour 2008, nous sommes, je le rappelle, en termes de fin de notre plan de mandat, en termes d'achèvement de notre plan d'équipement, se montent à 109,8 millions d'euros, c'était beaucoup plus important en 2007, mais la chose est normale, puisque nous étions en phase active de réalisation du plan d'équipement à hauteur de 161,8 millions d'euros.

La dette, pour sa part, sera amortie à hauteur de 41,9 millions d'euros en 2008, contre 37,7 millions d'euros en 2007, soit une augmentation de 11,1 %.

Les recettes d'investissement, les concours en clair, que nous allons chercher ici ou là auprès de l'Etat, ou de telle ou telle collectivité territoriale (la Région, le Département) l'Europe, il ne s'agit plus là de collectivité territoriale, sont en accroissement de 29,3 millions d'euros, contre 28,3 millions d'euros en 2007. Je parlais de recettes émanant de l'Europe. La stratégie mise en place par la Ville depuis quelques années,

de monter un certain nombre de dossiers pour lesquels nous recherchons de façon systématique les financements européens commencent à porter ses fruits et c'est ainsi que nous percevons maintenant les retombées budgétaires d'un certain nombre de participations européennes, ce qui je crois, est une bonne chose pour notre ville.

Au terme de l'ensemble de ces chiffres, le besoin d'emprunt pour 2008 est de 83,6 M€, il était de 131,6 M€ en 2007 mais cela est normal puisque dans le même temps, la hauteur des dépenses d'investissement a varié en baisse en 2008 par rapport à 2007, je l'expliquais tout à l'heure.

J'ai indiqué que ces efforts budgétaires, ces résultats financiers étaient dus à un effort de gestion des services, à une meilleure maîtrise des coûts et aux effets d'une politique d'achat. Ces trois vecteurs-là se traduisent par une progression modérée des dépenses de fonctionnement et c'est ainsi que malgré l'ouverture de nombreux équipements –et il y en a un certain nombre en 2008, chacun dans son arrondissement peut en porter témoignage- les dépenses courantes de l'administration sont en diminution au budget 2008 d'au moins 2,3 %, ce qui est tout à fait exemplaire dans une période où chers Collègues, je vous le rappelle, ce n'est pas moi qui le dit mais le Ministère de l'Economie et des Finances, la tension inflationniste est de retour et que nous tournions autour d'une inflation aux alentours de 2,5 / 2,6 pour l'instant, en termes d'estimation.

C'est donc cette action là qui nous a permis de faire baisser les dépenses de fonctionnement de la Ville. Les ratios de l'épargne de la Ville se sont stabilisés. L'épargne de gestion, je l'ai dit tout à l'heure, s'améliore légèrement par rapport à 2007. Et c'est uniquement, je le répète, l'augmentation des taux d'intérêt et son impact sur les frais financiers qui conduit à une légère réduction de l'épargne brute. Les taux de la Banque centrale européenne, les conséquences de ces taux sur le loyer de l'argent en France, les incertitudes dans le monde économique et bancaire liées au subprimes, tout ceci à l'évidence génère un certain nombre d'inquiétudes et conduit à l'augmentation des taux d'intérêt et des frais financiers.

Pour autant, nous avons réussi à stabiliser l'endettement de la Ville. Vous voyez en barres verticales, la hauteur de l'encours de la dette depuis 1991 jusqu'à 2007. Il nous faut effectivement cette période temps importante, une quinzaine d'années, pour bien voir comment évoluent ces paramètres importants pour les budgets de la Ville. Et le trait bleu que vous avez au-dessus ou à côté, montre le coût financier de la dette. Vous voyez que depuis 2001, nous l'avons fait singulièrement reculer et malgré l'importance des dépenses d'équipement que nous avons engagées, il remonte très légèrement en 2005, 2006 et 2007.

L'endettement est stabilisé, les chiffres le montrent. L'évolution de la capacité de désendettement de la Ville le montre également puisque vous constatez qu'entre 2001 et 2006, nous sommes passés de 7,8

années nécessaires pour désendetter la Ville si besoin était en 2001, contre 6,5 années en 2006. C'est un résultat dont je crois, nous ne pouvons que nous féliciter et qui montre à l'évidence que nous avons voulu et su sauvegarder les possibilités d'avenir de notre Collectivité.

Dans le même temps, n'en déplaise aux mauvais prophètes, l'endettement de la Ville a été stabilisé. La fiscalité a été maîtrisée. Et les taux en 2008 resteront identiques à ceux que nous avons votés depuis l'année 2002, soit 20,19 % au niveau de la taxe d'habitation, 16,11 % au niveau du foncier bâti et 18,20 % au niveau du foncier non bâti.

La fiscalité est maîtrisée. C'était un de nos objectifs, de nos engagements sur ce mandat. Vous voyez ce que fut l'augmentation de la fiscalité durant la mandature 1989-1995, durant la mandature 1995-2001 et enfin, durant l'actuelle mandature, celle dont nous nous revendiquons en 2001-2008. 11,7 % pour les nostalgiques de la mandature 1989-1995 ; 7,7 % pour ceux qui rêvent de la mandature 1995-2001 ; 5 % pour ceux qui comme nous, se félicitent du travail fait dans la période 2001-2008.

Que vous dire d'autre sur la fiscalité ? Il nous a semblé intéressant de nous situer non pas Lyon par rapport à Lyon, les Lyonnais par rapport aux Lyonnais mais par rapport à un certain nombre de grandes Collectivités de taille approchant au niveau de la Ville de Lyon. C'est ainsi que vous pouvez constater que s'agissant du foncier bâti, le taux proposé aux Lyonnais par notre équipe municipale est le plus bas des taux proposés par les villes de Toulouse, Strasbourg, Nantes, Bordeaux, Marseille, Lille pour ne prendre que cet exemple et que, s'agissant du foncier bâti, à part Toulouse qui est peut-être un peu plus bas que nous, l'ensemble des autres grandes villes de France : Strasbourg, Nantes, Bordeaux, Marseille, Lille qui sont de toutes couleurs politiques celles-ci, ont un taux plus important, plus élevé, en matière de foncier bâti que le taux proposé aux Lyonnaises et aux Lyonnais.

Tout ceci nous a permis de développer un niveau d'investissement important et par rapport à Lille, Nantes, Bordeaux, comment nous nous situons par rapport à nos investissements directs entre 2001 et 2006. Je vous laisse apprécier. Je crois que les chiffres sont éloquentes en tant que tels et montrent bien l'effort d'investissement réalisé par la Ville de Lyon en tant que tel pendant cette période-là, par rapport à d'autres Collectivités.

Alors sans doute, mes chers Collègues, comparaison n'est pas toujours raison. Toujours est-il que les villes de Lille, Nantes, Bordeaux, pour ne prendre que celles-ci sont des villes à périmètres équivalents. Nous n'avons pas pris des villes qui ont connu des mutations dans leur fonctionnement institutionnel. Je pense par exemple à Marseille qui a connu des grandes mutations au niveau de sa superficie, de sa surface et des agglomérats qu'elle a réalisés avec un certain nombre des villes environnantes. Et bien, toutes ces villes -qui sont des grandes villes- toutes ces villes avaient, comme Lyon, besoins d'investissement importants. Vous

voyez ce que Lyon a pu faire pendant que d'autres faisaient beaucoup moins.

Ces investissements, nous les avons faits dans un certain nombre de secteurs, sur lesquels nous avons pris des engagements devant la population, devant les Lyonnaises et les Lyonnais.

Pour l'Enfance, nous avons ouvert durant cette mandature, environ 700 nouvelles places d'accueil Petite enfance, essentiellement grâce à la création ou l'aménagement de 15 établissements multi-accueil et de 10 relais d'assistantes maternelles.

Dans le même temps, nous avons mis aux normes plus de 60 établissements de petite enfance qui souvent ont généré des diminutions d'effectifs, des diminutions de capacité d'accueil. Donc pour faire 700 places nouvelles, il a fallu en faire près de 800.

Nous avons réhabilité ou construit plus de 20 groupes scolaires, tant était difficile la situation que nous avons connue en 2001. Nous avons mis aux normes (sécurité, accessibilité, restaurants) de nombreux établissements scolaires.

Dans le champ Culturel, des investissements extrêmement importants ont été réalisés.

- Restauration et restructuration des équipements culturels majeurs de la ville (Musée Gadagne, Théâtre des Célestins, Bibliothèque de la Part-Dieu, Auditorium).

- Transfert des Archives municipales, aménagement des Subsistances avec l'installation de l'Ecole Nationale des Beaux Arts.

- Construction de 3 bibliothèques et d'une médiathèque.

Nous avons amélioré de façon sensible, l'offre d'équipements sportifs avec :

- la rénovation de 4 piscines et de 2 patinoires ;
- la construction de 3 gymnases et la réhabilitation de 8 autres gymnases ;

Nous avons rénové les principaux stades de la Ville, dans nos quartiers, dans nos arrondissements. Nous avons aménagé des terrains de proximité et installé de très nombreux gazons synthétiques sur l'ensemble des terrains de la Ville.

Dans le champ social, 50 millions d'euros ont été consacrés à l'extension, à la sécurisation, la relocalisation de nombreux centres sociaux, locaux associatifs et MJC. Nous avons reconstruit l'hôtel social

de la Charade, nous avons construit le pôle social de Vaise et le centre social Bonnefoi.

S'agissant des espaces publics et des actions économiques, 135 millions d'euros ont été consacrés à la réalisation de 15 nouveaux hectares d'espaces verts, la création d'une plaine africaine au Parc de la Tête d'Or. Chacun a pu la visiter et la voir à l'envie. Nous avons accompagné financièrement les opérations d'aménagement du Grand Lyon, qu'il s'agisse des berges du Rhône, tellement décriées, tellement louangées aujourd'hui, du parc de Gerland, l'espace Gros Caillou, un certain nombre de ZAC.

Nous avons poursuivi le Plan Lumière, le dernier élément étant la mise en lumière de la Manufacture des Tabacs auquel il fut procédé il y a quelques jours. Nous avons rénové les Halles de Lyon, chacun peut s'en convaincre dès lors qu'il veut bien y aller et ouvrir les yeux.

Nous avons, enfin, engagé une démarche, tournée vers l'excellence, qu'il s'agisse de l'engagement de la Ville, mes chers Collègues, dans une politique résolue de démarche de haute qualité environnementale pour l'essentiel des opérations de travaux lancés par la Ville, qu'il s'agisse de constructions neuves ou de réhabilitation. Nous avons mis en place le Plan Excellence de l'Accueil dans les Mairies d'arrondissement, afin de répondre aux attentes des citoyens en matière de qualité de service et de proximité.

Nous avons enfin démocratisé, plus encore qu'il était possible, le numérique par le Programme Lyonnais pour la société de l'information, le PLSI, qui a permis à la Ville de Lyon pour la deuxième année consécutive, je crois, Pierre Alain, de disposer et de se voir reconnaître et attribuer le label quatre@ ou label des villes Internet. Ceci, c'est globalement les actions que nous avons menées.

Dans un contexte budgétaire difficile des communes, l'ensemble des observateurs se plaint à reconnaître qu'elles ont redressé leur situation financière entre 1995 et 2005. En 2006, par contre, l'ensemble des mêmes observateurs constate que l'épargne brute des communes a reculé pour la première fois depuis le début du mandat engagé en 2001. Les dépenses locales subissent en effet une croissance difficilement maîtrisable : impact du prix des charges de personnel, aujourd'hui encore le Ministre de l'Economie et des Finances -M. Worth je crois-, discute avec les organisations syndicales des personnels de l'Etat et des collectivités locales pour dire ce que sera la hauteur des apports nécessaires qui seront faits en direction du pouvoir d'achat des fonctionnaires. Nous sommes en situation d'arrêter un budget 2008 sans rien connaître des objectifs précis avancés par le Gouvernement.

Les dépenses légales, donc, subissent des croissances difficilement maîtrisables : charges de personnel, hausse des coûts de construction générée par l'indice des prix des dépenses communales. Les

collectivités, nous l'avons constaté tout à l'heure, sont de plus en plus exposées à la hausse des taux d'intérêt : + 4,6 % fin 2007 pour les taux alors qu'il ne s'agissait que de 2 à 3,5 % en 2006 ; augmentation durable du prix de l'énergie. Il ne faut pas enfoncer les portes ouvertes, chacun le sait, et nous craignons que cette augmentation ne conduise à produire ses effets principalement sur les communes qui, comme c'est le cas de la Ville de Lyon, possèdent un patrimoine important.

Comme s'il fallait en rajouter, c'est la fin du contrat de croissance et de solidarité et la baisse des dotations de l'Etat indiquée par le Gouvernement, de grandes incertitudes qui pèsent sur la dotation globale de fonctionnement (la DGF). Que sera-t-elle en 2008, en 2009 ? A ce jour, nous ne le savons pas : réduction de la participation de l'Etat en matière de politique culturelle, petite enfance pour ne citer que ces deux exemples. Mme le Ministre de la Culture a beau tenter de nous rassurer, nous savons les consignes qui sont données aux directions régionales pour baisser les participations de l'Etat, y compris avec des contrats conclus entre les collectivités locales et les départements, les régions, les villes et l'Etat.

Je ne parle pas de réduction de participation dans le champ de la petite enfance où la Caisse Nationale d'Allocations Familiales a réduit son taux de participation dans ce domaine, il est passé de 65 % en 2001 à 55 % aujourd'hui. 10 % en cinq ans, il faut le faire, il faut surtout l'assumer dans un deuxième temps lorsque fonctionnent tous ces équipements

Enfin, le coût de la décentralisation, je ne reviendrai pas sur les excellents travaux menés par Conseil régional Rhône Alpes qui montre qu'entre 2007 et 2010, c'est près de 430 millions d'euros qu'aura coûté à la seule région Rhône Alpes le coût de la décentralisation. Nous pouvons penser qu'il en ira de même avec des chiffres différents sur la base de ratios différents, donc l'évolution sera du même genre pour les communes.

Si l'on regarde maintenant rapidement un certain nombre de secteurs d'activités, la petite enfance : augmentation en 2008 des capacités d'accueil de 67 places, construction municipale prévue cette année, renforcement des actions de formation et d'accompagnement du personnel, j'ai dit ce qu'il en était de la CAFAL à l'instant. Ceci va nous permettre de réaliser un certain nombre d'équipements petite enfance très souvent attendus, et nous le savons bien ; étude pour la création d'un équipement multi-accueil rue de Savoie, le drame c'est que cet établissement-là, la CAF refuse de l'inscrire dans son plan petite enfance et qu'il sera à 100 % supporté par la Ville, mes chers Collègues, et non pas bénéficiant de subventions d'état.

ZAC des Jardins de la Buire : création d'un équipement de 45 berceaux, les opérations sont lancées ; construction d'une crèche au quartier Général Frère, 27 berceaux ; ZAC du Bon Lait : création d'une crèche et d'un relais assistantes maternelles ; ZAC Valéo dans le 8^e arrondissement : construction d'une structure multi-accueil. C'est ainsi

qu'au terme de tout cela, 76 places seront réalisées, je l'indiquais tout à l'heure.

Dans le champ de l'éducation : croissance de la fréquentation des restaurants scolaires évaluée à 2 % en 2008, et cela implique l'augmentation de la participation budgétaire de la Ville, renforcement des moyens consacrés à la propreté des écoles, projet de gestion globale de la relation usagers intégrant Internet, le courrier, le téléphone et les indicateurs de présence dans nos équipements.

Les équipements scolaires lancés en 2008 sont les suivants : construction du groupe scolaire de la Buire à côté d'un jardin qui est une petite merveille, qui vient d'être livré par les services de la Ville au cœur de cette ZAC ; extension et réhabilitation du groupe scolaire les Entrepôts ; restructuration du groupe scolaire Pagnol ; groupe scolaire Joannès Masset dans le 9^e arrondissement, vous avez les chiffres, ils sont je crois éloquentes.

Dans le champ social, nous ajoutons 2,2 millions d'euros en plus à la subvention d'équilibre du CCAS en contrepartie du transfert d'un certain nombre de compétences, les aides facultatives par exemple. Nous respecterons en 2008 nos engagements pris vis-à-vis des maisons des jeunes et de la culture, vis-à-vis des centres sociaux, des maisons municipales de l'enfance au titre du schéma directeur de la vie associative 2004/2008 et les discussions avec ces structures vont commencer pour la mandature à venir.

Les équipements sociaux ainsi réalisés seront les suivants : MJC Perrache, nous venons tout récemment de désigner le maître d'œuvre : 3.900 K€ de travaux seront ainsi consacrés à cet équipement attendu, faut-il le répéter ; Palais de la Mutualité : rénovation de la salle Edouard Herriot, qui s'en plaindra ? Délocalisation de la MJC Saint-Just et de l'établissement multi-accueil des Fossés de Trion ; réalisation des locaux associatifs dans le bâtiment Aigle de Meaux et au-dessus, 13 logements réalisés par l'OPAC du Grand Lyon ; Maison des fêtes et des familles avenue de la Sauvegarde dans le 9^e arrondissement.

Dans le champ des espaces publics, mes chers Collègues, nous prendrons en charge en 2008, je ne sais pas si c'est l'espace sans fin ou je ne sais quoi, mais nous prendrons en charge 48.000 m² supplémentaires de surface nouvelle ou réaménagée, berges du Rhône, abords du tramway Léa place Benoit Crépu, Cité internationale amont, etc... Toutefois, nous faisons baisser les dépenses de consommation électrique malgré la hausse du tarif EDF, grâce aux économies d'énergie que nous engageons en même temps que ces équipements sont mis en place.

Dans le champ des espaces publics, citons le jardin rue de Thou, belle réalisation en zone urbaine contrainte, aménagement de la frange Nord du parc Bazin dans le 3^e arrondissement ; aménagement du

Gros Caillou dans le 4^e arrondissement ; installation d'une clôture périphérique au jardin zoologique, et enfin réaménagement de l'îlot de l'Effort dans le 7^e arrondissement.

Dans le champ sportif, l'objectif que nous avons annoncé en 2001 visant à soutenir le sport amateur est atteint puisque nous aurons engagé en direction des équipements sportifs des clubs de sport de quartiers : 380.000 K€ supplémentaires par rapport à ce qui était fait auparavant. Croyez-moi, les clubs de sport savent reconnaître ce qu'il en est quand leurs subventions annuelles passent de 10.000 € à 30 ou 40.000 €, ils font la différence si tel ou tel d'entre nous ici, ne la fait pas forcément.

Accroissement significatif de l'aide apportée à Handisport, le sport c'est aussi le soutien à ceux qui présentent des handicaps et nous financerons ainsi un emploi tremplin auprès de l'Association Handisport Lyonnais. Nous aurons le plaisir et la joie d'accueillir les championnats de France de natation à la piscine de Vaise, dans quelques mois, et nous saurons marquer le champ sportif par la réalisation d'un terrain synthétique au stade Eugénie dans le 3^e arrondissement. Nous aurons réalisé les travaux d'accessibilité au Palais des Sports dans le 7^e arrondissement, nous aurons livré février, début mars, peut-être avant, peut-être à quelques jours d'écart, le gymnase avenue Pr Paul Santy : 3.900 K€ de travaux réalisés ainsi. Nous aurons réaménagé sur le clos Layat deux terrains de foot supplémentaires et lancé l'aménagement d'un jardin de proximité sur le clos Layat, du côté route de Vienne. Nous aurons enfin lancé la construction du gymnase Martinière sur l'avenue du Plateau. Je ne cite pas pour mémoire le fait qu'il y a quelques jours, nous retenions l'équipe de maîtrise d'œuvre qui réalisera la salle d'athlétisme sur le plateau de la Duchère, par exemple.

Dans le champ de la culture, « la fuite en Egypte » de Nicolas Poussin sera venue enrichir, grâce aux actions menées et à la ténacité de Patrice Béghain, le patrimoine culturel de la Ville de Lyon et du Musée des Beaux Arts. Nous aurons ouvert, ce n'est pas la moindre de nos satisfactions, les bibliothèques du Point du Jour dans le 5^e arrondissement et Jean Macé dans le 7^e arrondissement. Si certains considèrent ça de façon légère, croyez que les habitants de ces secteurs, eux, sont heureux de ces réalisations annoncées. Nous aurons poursuivi le projet de numérisation de nombreux documents des Archives municipales.

Et enfin, parce que nous sommes à Lyon, nous n'aurons pas oublié en 2008 de créer les conditions budgétaires qui permettront de fêter de bonnes façons le 200^e anniversaire de la création de Guignol.

Cela peut faire sourire tel ou tel d'entre vous, mais je gage qu'il n'en manquera pas beaucoup au moment des festivités afférentes à ce bicentenaire-là.

S'agissant enfin des équipements culturels :

Je l'ai dit tout à l'heure, construction de la bibliothèque rue Joliot Curie dans le 5^e arrondissement (près de 3 M€) et de la bibliothèque Jean Macé dans le 7^e arrondissement (près de 2 M€). La bibliothèque de la Duchère est elle-même engagée à hauteur de 3.160.000 € dans le cadre du GPV Duchère.

J'ai plaisir à souligner, parce que c'est un équipement que peu d'entre nous connaissent véritablement, les travaux réalisés à l'Observatoire astronomique de Saint-Genis-Laval : extension et réaménagement des locaux, qui permettent à cet Observatoire et aux scientifiques de haut niveau qui y travaillent, de développer des programmes d'observation et de recherche uniques au monde. Je suis peu souvent cocardier, mais permettez-moi d'insister sur ce point précis, car nous avons là un gisement de recherches qui font honneur au potentiel scientifique de la Ville de Lyon.

En clair et pour en terminer, les engagements que nous avons pris auprès des Lyonnais en début de mandat ont été tenus, dans le respect des grands équilibres financiers de notre collectivité : l'endettement a été stabilisé, l'épargne brute a été maintenue, permettant d'autofinancer une large part des investissements, quand dans le même temps nous contenions la fiscalité.

Cela a été rendu possible -et permettez-moi au moment de terminer la présentation du dernier budget de cette mandature- que par la mobilisation de l'ensemble de l'Administration, des agents de la Ville, qui nous ont permis d'optimiser la gestion courante de la collectivité, qui nous ont permis d'améliorer le service à l'utilisateur, de cela, je voulais les remercier.

Monsieur le Maire, mes chers Collègues, j'en ai terminé.

M. LASSAGNE Lionel : Monsieur le Maire, vous nous présentez votre dernier budget.

Comme chaque année, vous essayez de faire croire aux Lyonnais que vous avez moins augmenté les impôts que votre prédécesseur -c'est faux- vous le savez, car l'augmentation de 5 % que vous avez décidée, a opéré dès le début du mandat. Je vous rappelle que vous vous étiez engagé durant la campagne de 2001, à ne pas augmenter les impôts !

Vous nous dites aussi que les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées -là aussi c'est faux- elles auront augmenté durant votre mandat de près de 30 %. Vous nous annoncez comme chaque année des sommes faramineuses de crédit d'investissement -c'est bien normal que le Maire socialiste entouré d'Adjoints communistes, raisonne autour de la dépense...

(Exclamations dans les bancs de la Majorité.)

Assumez qui vous êtes !

Mais ces sommes annoncées ne sont pas celles réellement dépensées, comme le montrent les différents comptes administratifs.

Comme chaque année, vous avez un double discours –grâce au dédoublement de votre excellent Adjoint aux Finances. Il y a un certain « Yvon des Villes » -celui de la conférence de presse sur le budget la semaine dernière- qui vous explique que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes... et puis face à ce discours, il y a la réalité, celle des documents budgétaires préparés par « Yvon Deschamps ». Et là, c'est la désillusion ! Fini les paillettes et les tours de passe-passe.

On y découvre par exemple, que les frais de communication et d'événementiel à la gloire du Maire PS dépassent les 6 M€ -montant nettement supérieur aux sommes réunies des politiques en faveur de l'amélioration de l'habitat, des fonds d'intervention pour l'action sociale et de l'aide aux personnes âgées. On y découvre aussi que le budget de fonctionnement de l'action sociale a baissé de plus de 14 % et celui de l'aide aux familles et à la personne de 77 %.

A l'occasion de ce dernier budget, je me suis demandé si la Ville de Lyon et son agglomération se portent mieux depuis sept ans ?

Raymond Barre s'était mobilisé sur l'implantation d'Interpol, d'Euronews, sur la tenue du G7, le classement au patrimoine de l'Unesco. Et vous, quelle impulsion avez-vous apportée ? Certes, le Comité Miss France s'est réuni à Lyon, mais pour le reste, c'est plutôt tiède...

A l'inverse de vos prédécesseurs, de nombreuses opportunités ont été gâchées, comme par exemple le Cancéropôle, le Centre Français du Commerce extérieur, le Centre International de Formation à la propriété intellectuelle, l'Institut de Recherche pour la Sécurité Nucléaire,... et Lyon a même perdu le Fonds Mondial pour les vaccins. Vous avez certes serré la main de Bill Gates, mais pour le reste, c'est plutôt faible...

(Rires de M. le Maire.)

Vous n'avez pas su non plus capitaliser sur l'un des principaux atouts de notre agglomération –je parle de sa situation géographique. Vous en avez même fait l'une de ses principales faiblesses, car vous n'avez pas avancé sur le contournement Ouest. Pour plaire à vos amis communistes et écologistes, vous aviez promis de le faire gratuit et enterré. Vous avez d'une certaine manière réussi, car vous avez gratuitement enterré le dossier.

Idem pour la construction de l'A45 entre Lyon et Saint-Etienne et le Tronçon Ouest du Périphérique, qui eux aussi ont connu le même sort. Avoir perdu sept années sur de telles infrastructures sera durablement préjudiciable pour l'avenir de notre agglomération.

Et les Lyonnais dans tout cela ? Leur vie a-t-elle changé ? Nous savons tous que les défis humains que les grandes agglomérations auront à relever, sont ceux de l'allongement de la durée de vie, les services à la personne, la qualité de l'enseignement, la proximité et l'environnement. Quelle aura été votre stratégie ? Quel est votre bilan ?

Sur les personnes âgées, vous avez totalement abandonné le dossier. Vous avez perdu six ans sur les résidences, et les foyers restaurants sont en perte de vitesse. Votre seule initiative aura été celle de créer un journal pour les seniors : ils vous en sont infiniment reconnaissants !

Le quotidien des Lyonnais, lui, ne s'est pas amélioré, car la ville est toujours aussi sale et taguée. Pour la garde des enfants vous avez, certes, créé des places en crèche, mais vous n'avez pas apporté de réponse aux centaines de familles sans solution de garde –plus de 250 enfants dans le 3^e arrondissement. Là aussi, vous avez échoué, car vous avez fonctionné dans un système de pensée étriqué, uniquement basé sur la crèche municipale, alors que c'est un choix plus large qu'il faut proposer aux parents.

Au chapitre de l'environnement, la Loi sur l'air n'est que très partiellement appliquée. Les Lyonnais sont mal informés sur la qualité de l'air et aucun plan d'envergure n'est mis en place lors des pics de pollution.

Voilà quelques remarques, Monsieur le Maire, qui montrent bien que remplir sa mission à la tête d'une agglomération millionnaire, ne consiste pas à aligner des campagnes de communication ou des millions d'euros d'investissement. Non, le Maire d'une grande Ville doit être un leader qui mobilise les énergies, au-delà de ses compétences légales, autour d'une stratégie claire, constante et ambitieuse. Je n'ai pas le sentiment que l'on retrouve pareille exigence, ni dans votre action depuis sept ans, ni dans le budget 2008. C'est pourquoi mon Groupe votera contre.

Mon Collègue Amaury Nardone vous exposera notre analyse commune en matière de fiscalité.

(Applaudissements dans les bancs de l'Opposition.)

M. NARDONE Amaury : Monsieur le Maire, chers Collègues, nous y sommes enfin. Vous nous présentez ce soir le dernier budget primitif de votre mandature exceptionnellement longue, d'une longueur tellement exceptionnelle qu'elle vous a permis de vous gargariser de

montants d'investissement nettement supérieurs à ceux de vos prédécesseurs, mais avec une année de plus, c'est facile !

Je ne vous surprendrai pas en vous disant que l'heure des bilans est venue. Vous venez vous-même de nous le faire. Je me demandais d'ailleurs au début si nous étions bien sur la présentation du budget 2008. Notre analyse de votre action ne sera pas la même que celle que vous pratiquez lors des séances d'autosatisfaction auxquelles vous vous livrez depuis quelques temps par voie de presse et encore ce soir, sur grand écran.

En premier lieu, Monsieur le Maire, il faut bien reconnaître que contre toute attente, compte tenu de votre inexpérience et de votre manque d'envergure...

(Rires dans les bancs de la Majorité.)

...vous avez montré que vous pouviez, avec l'aide des services bien entendu, gérer notre collectivité. Vous allez croire que je vous flatte, mais pas du tout, car si c'est nécessaire, pour nous, cela n'est pas suffisant !

Certes, vous avez démontré au cours de cette mandature, que vous saviez totalement vous inscrire dans la gestion classique d'un système que, pour notre part, nous dénonçons depuis 2001, celui qui désespère les Français et qui a montré son inefficacité dans de nombreux domaines. Vous avez été le gestionnaire du « toujours plus » : toujours plus de dépenses, particulièrement de dépenses de fonctionnement, Lionel Lassagne a rappelé les chiffres. Et donc toujours plus d'impôts, même si vous avez un peu mystifié nos concitoyens.

Cette absence de courage pour la réforme en profondeur, cette facilité finalement à se laisser aller à dépenser toujours plus, se traduit par une hausse permanente de la fiscalité et lorsqu'il faut faire un peu de cosmétique budgétaire, par une cession des actifs existants, je parle évidemment du quartier Grolée.

Mettre en oeuvre une bonne politique municipale, ce n'est pas toujours dépenser plus. Nous considérons, toujours et encore, que c'est surtout dépenser mieux et, forcément, moins. Nous vous l'avons rappelé tout au long de cette année, quasiment à chaque Conseil municipal, en pointant ici ou là, les économies potentielles.

Alors, je ne rentrerai pas dans le détail de ce budget 2008, que, je l'espère, dans leur sagesse, les Lyonnais prendront soin de confier à une autre équipe dans moins de deux mois maintenant.

En revanche, nous pouvons néanmoins établir un bilan de cette mandature. Je vais être bon joueur. Je vais donc citer vos vrais succès, Monsieur le Maire.

La réalisation du Vélo'v qui figurait au programme des listes Millon pour Lyon en 2001,

(Rires.)

La réhabilitation des Berges du Rhône...

(Interpellation de M. le Maire.)

... Si vous ne voulez pas que je vous livre le bilan positif de votre action, je le présenterai négativement, mais vous savez, ce n'est pas de cette façon que nous procédons.

Dans les crédits du Maire de Lyon actuel, il y a la réhabilitation des Berges du Rhône pour laquelle nous vous avons déjà publiquement félicité bien qu'elle ait été marquée par des dérapages financiers très importants et qu'elle soit à notre goût beaucoup trop minérale.

Troisième succès : l'achèvement du projet de vos prédécesseurs, la Cité Internationale, avec la fameuse salle 3000.

Enfin, la rencontre mondiale pour la paix de Saint Egidio qui, faut-il le rappeler a été condamnée, puis attaquée en justice par vos propres adjoints, car si vous vous parez des plumes du centrisme, les ramages de votre Majorité relèvent d'un sectarisme de Gauche tel qu'il ne supporte pas que les religions prient toutes ensemble pour la paix dans le monde.

En face de ces quatre réalisations, évidemment, que d'échecs, que d'incapacités, que de retard pris dans la compétition européenne et mondiale des grandes agglomérations.

Je ne reviendrais pas sur ce dossier exhaustif que notre Collègue Lassagne vient d'énoncer.

Evidemment un échec en matière d'action sociale. Rappelez-vous comment les associations qui siègent au CCAS ont décidé de changer de Président.

Une politique inefficace de la propreté, une vision idéologique du stationnement urbain, une politique de gestion des ressources humaines totalement inefficace, puisqu'à notre connaissance, le taux d'absentéisme de la Ville de Lyon est toujours aussi élevé.

Que dire en matière d'événements internationaux, vos politiques n'ont aucun fil conducteur, nous l'avons dénoncé à de nombreuses reprises, et si j'ose dire Saint Exupéry n'a toujours pas décollé.

En fait, quoi de neuf ? Quoi de neuf Monsieur le Maire ? Lionel Lassagne a donné une liste des équipements qui aurait profité à notre agglomération et qui ont préféré s'établir ailleurs.

Il me semble que vous avez tenté quelque chose. Je crois que c'est dans le « Davos social ». Mais quel flop ! Finalement votre seule tentative pour mettre votre nom dans la cour des Grands s'est soldée par cet échec. Nous ne parlerons pas du salon Lyon Mode dont j'ai peur qu'il ne devienne assez vite « Shanghai Mode City ».

Donc, une page se tourne avec cette fin de mandature et il faut parler d'avenir. Nous l'avons déjà dit et nous le redisons, nous avons été entendus par l'équipe qui va, demain, affronter la vôtre et la volonté du prochain mandat sera de maîtriser les dépenses publiques sans limiter notre capacité d'investissement.

Une évaluation systématique des politiques publiques engagées sera mise en place afin de, notamment, limiter les dérapages financiers à la hausse que nous avons connu durant ce mandat. Je pense aux travaux notamment, avec des budgets prévisionnels jamais respectés, toujours réévalués pour représenter parfois jusqu'à plus de 2 fois le montant initialement prévu.

Plusieurs choses seront mises en œuvre, nous en avons déjà parlé lors du DOB. Le recours à des partenaires privés devra être privilégié pour l'accomplissement de certains services. L'endettement ne sera pas seulement maîtrisé, mais limité. La capacité d'investissement annuel devra s'établir effectivement entre 130 et 150 millions d'euros, oui, Monsieur Deschamps. Un accroissement des efforts permettra une réduction des frais de gestion des achats.

Nous devons limiter le développement des frais de personnel en ne remplaçant pas forcément tous les agents qui partent à la retraite et surtout, en mettant en place une vraie politique de gestion des ressources humaines, valorisante pour les agents, qui améliorera leur taux d'employabilité.

La politique de gestion des subventions sera plus rationnelle et basée sur des critères d'attribution objectifs et connus de tous.

Bien évidemment, il conviendra de revoir certains aspects de la gouvernance municipale afin d'anticiper l'action plutôt que de la subir comme c'est le cas actuellement.

Pour apporter une solution durable, il est indispensable de totalement repenser la gestion financière de notre ville. C'est ce à quoi nous allons nous attacher dans le cadre de nos propositions pour l'alternance. La Ville de Lyon doit être exemplaire, notamment en matière fiscale. L'augmentation perpétuelle des impôts ne peut pas, ne doit pas être inéluctable.

Pour rebondir sur vos propos un peu acerbes, Monsieur le Maire, de la semaine dernière, concernant l'engagement que nous avons pris à l'égard des Lyonnais, de ne pas augmenter les taux de la fiscalité, je dirai assez simplement que vous êtes un mystificateur.

Vous voulez faire croire, Yvon Deschamps vient de le rappeler, que Lyon a maîtrisé la fiscalité alors que si l'on intègre la manne financière liée à la vente du patrimoine du quartier Grolée aux conditions que l'on sait, si l'on intègre les taux d'augmentation du début de mandat, en fait, cela représente l'équivalent d'une augmentation de 11 %.

Alors, bien entendu, ce tour de passe-passe n'est pas reconductible à l'infini, il n'y a plus de quartier Grolée à vendre, ou en tout cas pas par nous et beaucoup plus cher.

Monsieur le Maire, la campagne a commencé et c'est bien, car nos débats vont sortir du relatif silence de notre hémicycle, une saine confrontation démocratique de quelques semaines va nous permettre de revenir au fond des choses.

Bien sûr, la confrontation des deux têtes de listes avec leur expérience, leur envergure sera importante. Mais plus encore, ce sont deux visions de la société, deux visions de la personne qui seront proposées aux Lyonnais.

Et, puisque nous parlons de budget, en matière fiscale, force est de constater que deux conceptions de l'impôt vont s'opposer. Nous croyons résolument que l'impôt n'est pas un dû aux collectivités et aux élus. Il est d'abord une charge, une charge pour les familles, une charge pour les entreprises, qui ne trouve sa justification que dans la mise en œuvre de politiques d'intérêt général.

Il est donc pour nous du devoir des élus, de laisser à chaque contribuable la part la plus importante possible de ses revenus et donc de maîtriser, de figer, de geler les prélèvements obligatoires.

Alors, Monsieur le Maire, lorsque nous prenons l'engagement de ne pas augmenter les taux de la fiscalité communale, nous ne sommes pas des démagogues, comme vous l'avez dit. Bien au contraire, la vocation d'élu est d'être des pédagogues. Il nous appartient d'expliquer à nos concitoyens que les dépenses publiques ne peuvent pas augmenter à l'infini.

Dans notre économie globalisée, tous les acteurs font des efforts, tous les acteurs ont fait des efforts. Les entreprises et les familles en premier lieu. Notre collectivité doit, elle aussi, prendre sa part de cet effort. Nous allons l'expliquer aux Lyonnais dans les semaines qui viennent, nous ne doutons pas d'être entendu. Bien entendu nous voterons contre votre dernier budget. Je vous remercie.

(Applaudissements dans les bancs de l'Opposition.)

M. BRAILLARD Thierry, Adjoint : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, ce projet de budget avec une augmentation de la fiscalité démesurée, des attermolements sur le contournement Ouest, sur l'A 45, des débordements budgétaires, des dérapages sur des grands équipements ! Mais Monsieur Lassagne vous vous êtes trompés d'endroit ou de discours. C'est celui que vous devez prononcer bientôt au Conseil général que vous nous avez donné là, parce que je pense qu'à un moment donné, il faut être réaliste et lorsque vous parlez de dérapage, je veux bien que l'on parle du musée des Confluences et je crois qu'il serait intéressant que l'on compare les chiffres. Tout comme d'ailleurs l'augmentation fiscale, je crois qu'il serait aussi intéressant que vous nous en parliez au Conseil général lorsqu'il y a des augmentations d'impôts,

(Interpellation de M. Lassagne.)

M. LE MAIRE : Laissez parler M. Braillard !

M. BRAILLARD Thierry : Lorsque vous parlez des augmentations fiscales, au Conseil général, est-ce que vous avez le même tonus et la même envergure pour condamner cela.

C'est marrant, en lisant les débats du Conseil général, je ne vous ai jamais entendu sur cette question.

Alors, chers Collègues, on est à Lyon et Lyon a, durant ce mandat, énormément bougé, énormément évolué, et pourtant elle a gardé ce caractère humain qui fait que les Lyonnaises et les Lyonnais se sentent de plus en plus heureux de vivre dans cette ville.

Et Monsieur Lassagne, c'est la dernière fois que je vous apostropherai, mais quand vous citez ce que nous aurions raté, on a surtout raté le tribunal pénal environnemental et cela, c'est vraiment quelque chose de navrant car on avait vraiment moyen de l'avoir, comme quoi, il faut toujours se méfier de ceux qui font ce genre de promesse. Et vous voyez à qui je veux penser.

Donc, dans ce débat, il est de bon ton de rappeler la bonne santé de nos finances locales, que ce soit le respect de l'engagement pris auprès des Lyonnais de ne pas augmenter les impôts locaux pour la sixième année consécutive, que ce soit au travers de l'épargne brute qui reste quand même le ratio, la donnée économique assez importante, à 38 millions d'euros, nous étions à 39 millions l'an passé.

Donc on maintient un taux de financement, d'épargne brute je veux dire, extrêmement important, que ce soit aux sites et autres ratios financiers et la bonne situation de la Trésorerie. Ce n'est pas de l'autosatisfaction, ce n'est pas de l'autocongratulation, c'est simplement le

respect des engagements pris auprès des Lyonnaises et des Lyonnais et c'est vrai que la page 8 du document qui nous a été remis sonne un peu, j'allais dire, comme une vérité de fin de mandat. Oui, l'impôt a augmenté de 5 % durant ce mandat, c'était 7,7 avec M. Barre, 11,7 avec M. Noir. C'est une réalité des chiffres et celle-ci est imparable. Les Lyonnaises et les Lyonnais, Monsieur Dubernard, ne vous en déplaît, sont très attentifs à ces données chiffrées parce que c'est celles qu'ils voient lorsqu'ils reçoivent leurs feuilles de déclaration fiscale et ils voient que nous avons respecté les engagements que nous avons pris. C'est une première chose.

Malgré cela, malgré ces engagements pris, nous avons fait des promesses et nous les avons tenues. C'est le deuxième point, c'est le respect du plan de mandat. Car là-aussi, on parle de campagne électorale et Monsieur Nardone, j'entends beaucoup de choses, beaucoup de promesses inconsidérées parfois, ne serait-ce que financièrement car elles ne sont pas tenables. Je citais lors du débat d'orientations budgétaires par exemple, les Jeux olympiques car je sais que vous proposez de faire les Jeux olympiques à Lyon. C'est 3,4 milliards d'euros les Jeux olympiques ! Donc on peut toujours tout promettre et puis dans le même temps...

Ca, vous ne savez pas combien ça rapporte par contre, je sais combien ça coûte : je vous le redis 3,4 milliards d'euros. Et là, nous nous engageons encore avec un plan de mandat mais nous avons tenu les équipements culturels et sportifs, les crèches, les équipements de bien être, les espaces verts, nous avons aussi su malgré ces investissements, limiter les frais de fonctionnement. Car il est bien beau de promettre toujours de nouveaux équipements mais qui dit nouveaux équipements dit augmentation des frais de fonctionnement car il faut du personnel pour s'occuper de ces nouveaux services. Et malgré tous les nouveaux équipements qui auront été créés durant ce mandat, nous avons su et nous avons pu maîtriser les dépenses de fonctionnement et le niveau des dépenses du personnel. Et je crois qu'il faut louer le travail qui a été fait, notamment par M. Jacot comme vous parliez tout à l'heure du personnel, car ce n'était pas aussi facile que ça d'arriver à maintenir les dépenses de fonctionnement. Personnel d'ailleurs que je tiens à féliciter tant le travail qu'il fait est important.

Et puis, nous avons aussi mené des travaux pour faire des économies d'énergie, pour faire des économies dans les frais d'engagement de dépenses courantes et tout cela, nous amène à ce budget 2008 qui est un bon budget. Vous pouvez voir tous les ratios financiers qui sont toujours utilisés. Nous avons une ville qui n'est pas endettée, nous avons une ville qui dégage de l'épargne brute, nous avons une ville qui investit, nous avons une ville qui, j'allais dire, irrigue au-delà de ses frontières.

C'est la raison pour laquelle bien sûr, nous sommes très fiers de voter positivement ce budget. Budget qui privilégie la proximité tout en transformant notre ville, préserve le lien social tout en développant

économiquement notre cité. C'est aussi rendre aux Lyonnais des services tout en rayonnant comme métropole européenne. C'est faire de Lyon une ville humaine. C'est un budget positif et le Groupe Radical de Gauche le votera.

M. FRONT Guy : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, permettez-moi un petit retour sur image : « quand on a la ville qui a le passé qu'elle a, les ressources qu'elle a, le potentiel qu'elle a, je comprends que l'on soit économe, je ne comprends pas que l'on soit radin ». Ces propos étaient tenus, Monsieur le Maire, par votre prédécesseur en conclusion du débat budgétaire en décembre 2000. M. Raymond Barre ajoutait d'ailleurs : « c'est pour avoir été trop longtemps radins que nous sommes obligés de nous livrer aujourd'hui à des opérations de rattrapage... ».

Alors je ne sais pas à qui pensait en prononçant ces paroles, M. Raymond Barre, dans un constat un peu désabusé de fin de mandat mais ce dont je suis sûr, puisque j'étais là, c'est qu'il ne regardait pas de ce côté de l'hémicycle. Ce que je sais aussi, c'est que c'est le constat que nous faisons depuis plusieurs années, plus encore en 2001, alors que toute la ville était en attente de changements qui répondent réellement à ses besoins et ses possibilités.

Et c'est à nous, une équipe nouvelle, certes sans historique de gestion mais enthousiaste, que les Lyonnais ont confié cette mission et c'est avec les Lyonnais que nous avons travaillé pendant ce mandat.

Notre réponse pendant ces 7 années a été de chercher à mobiliser la dynamique latente de cette ville, en donnant pour mission à la Collectivité, à notre Collectivité, de susciter, d'accompagner le mouvement, de mobiliser tous ses moyens pour réaliser les infrastructures et les équipements nécessaires au développement de la ville. Et lorsque notre compétence le permettait, de réguler le mouvement. Avec bien entendu, et personne ne peut nous le reprocher, notre vision du développement, un développement qui n'écrase et n'oublie personne, un développement qui donne à chacun sa chance. Bref, un développement durable dont l'objectif ne serait plus la recherche du profit, fut-il politique, mais la recherche de l'épanouissement des Hommes.

Voilà pourquoi nous aurons investi quelques 800 millions d'euros qui s'ajoutent bien entendu au 1,7 milliard d'euros du Grand Lyon. Voilà pourquoi nous aurons construit des crèches, des écoles, des équipements sportifs. Voilà pourquoi nous avons aidé à la réalisation de logements sociaux comme jamais, voilà pourquoi nous avons entamé la requalification de quartiers entiers, voilà pourquoi nous avons aidé les associations pour qu'elles prennent toute leur part dans la consolidation du tissu social, voilà pourquoi nous avons cherché à embellir la ville, à la reconquérir.

J'arrête là cette énumération que certains autres ont déjà entreprise et renvoie chacun à notre bilan.

Pourtant, les pronostics de l'époque, en 2000, annonçaient des budgets difficiles à structurer. M. Deschamps se souvient sans doute des propos prononcés ici par M. Dubernard parce qu'il y avait à l'horizon : le passage à l'euro en début de mandat, la mise en place de la réduction du temps de travail et l'installation de la taxe professionnelle unique au niveau de l'agglomération.

Malgré ces difficultés, nous avons sur le plan budgétaire, tenu le cap fixé en début de mandat :

- un investissement fort et soutenu ;
- une fiscalité sans augmentation sur 7 ans autre que les 5 % de la première année ;
- une dette contenue, tout à fait raisonnable et dont l'annuité demeure dans la moyenne nationale. Nous sommes encore loin du seuil d'alerte. Le ratio annuité de la dette sur recettes réelles de fonctionnement est resté aux alentours de 10 % si je ne m'abuse ;
- une gestion efficace et économe qui a mis les services en situation de répondre à la commande politique et à la demande de la population ;
- et puisqu'à chaque budget on en parle, alors parlons-en. Les dépenses de personnels n'ont pas augmenté en termes de pourcentages et de missions. Elles correspondent aux missions que nous nous sommes fixées avec des effectifs, reconnaissons-le d'ailleurs, parfois très justes. Le taux d'abstentionnisme a je crois, pour répondre à M. Nardone, baissé. Et je tiens à remercier ici, comme l'a fait tout à l'heure M. Braillard, les agents de la Ville de la part qu'ils ont pris à la mise en œuvre de nos objectifs et de ce qu'ils ont dû consentir. A juste titre aujourd'hui, ils attendent, comme tous les Français, sauf ceux qui ont déjà été servis, une revalorisation de leur pouvoir d'achat.

Nous avons réussi dans un contexte national difficile alors que le mandat précédent avait « bénéficié de surplus » (je cite la Majorité de l'époque) liés à une embellie dont nous parle souvent M. Muet. Nous avons subi au contraire une conjoncture et une politique moins favorable, moins favorable aussi l'attitude de l'Etat en direction des Collectivités locales.

Mais ne leurrions pas les Lyonnais, notre politique locale si active fut-elle, si mobilisée soit-elle, pour répondre aux besoins réels qu'appelle la reconnaissance des Droits de l'Homme dans la Ville, ne résoudra pas les injustices et les insuffisances de notre société. Je ne retiendrai qu'un exemple : personne ne sait aujourd'hui comment, au-delà

des mots, mettre en application le droit au logement opposable dès l'an prochain.

Assurément, il est de notre responsabilité politique de porter des projets de transformation sociale avec pour objectifs de faire reculer les limites de la misère, de la pauvreté, des inégalités, de rechercher les rassemblements utiles pour y parvenir, et de construire un pays où chacun ait sa place.

Et nous savons tous ici que si la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 a été possible, si elle a eu des effets sur la structure de la société, si elle est devenue un modèle, c'est qu'elle avait été précédée de la nuit du 4 août au cours de laquelle l'Assemblée nationale constituante avait aboli les privilèges les plus insupportables de cette époque.

Le budget que vous nous présentez, Monsieur le Maire, était inscrit dans l'action de ce mandat. Il en confirme tous les termes dont je viens succinctement de parler. Il respecte, et c'est peut-être sa principale vertu, les électeurs qui auront à se prononcer dans moins de trois mois. Il n'est pas fermé, il laisse la porte ouverte à des engagements que les Lyonnais pourraient vous demander de prendre. Nous vous disons cela, Monsieur le Maire, car nous sommes persuadés que parmi les deux voies évoquées par M. Nardone, c'est à vous et à l'équipe sortante et renouvelée que les Lyonnais feront appel pour poursuivre ce qui n'a été qu'entamé pendant ce mandat.

Il est de tradition que la Majorité vote les budgets, il est de tradition que l'Opposition les refuse. Notre vote favorable n'est pas un vote de tradition, il est un vote logique d'adhésion à une politique que nous avons construite ensemble... et que, je le souhaite, nous poursuivons ensemble.

M. GIORDANO Alain : Monsieur le Maire, chers Collègues, nous ne reviendrons pas sur les grands équilibres de ce budget qui continuent de faire de la Ville de Lyon, une ville où les finances sont saines, ni sur le contexte national entourant celui-ci puisque nous l'avons déjà développé dans le débat d'orientations budgétaires présenté lors de notre précédent conseil : endettement préoccupant du budget national, croissance faible, morosité des chefs d'entreprises.

Regardons plutôt ce que les budgets, depuis longtemps et particulièrement depuis sept ans, ont permis de faire de Lyon. Les acteurs économiques, on le sait, semblent particulièrement apprécier notre Ville. Nous avons déjà cité le palmarès de la revue « l'entreprise » qui a classé Lyon Championne de France du dynamisme économique en 2005, 2006 et 2007. Les bases économiques sont solides et s'accompagnent de la mise en place de projets fédérateurs comme « Only Lyon » qui permet de faire découvrir et d'apprécier Lyon à travers le monde.

Les résultats sont d'ailleurs là, M. Daclin l'expliquerait beaucoup mieux que moi et c'est pour cela que je serai bref, Lyon gagne du terrain dans la hiérarchie des villes les plus importantes d'Europe et elle n'est plus très loin d'intégrer le fameux TOP 15. Ces bons résultats récompensent ainsi le volontarisme que nous affichons en matière de rayonnement international. Rayonnement international, certes, mais quid du développement durable ?

Et on le sait, concernant ces classements et de manière plus générale, on peut à première vue opposer le rayonnement international et le développement durable. Le rayonnement international est souvent basé sur des critères dont certains sont assez antinomiques du développement durable : on pense par exemple au développement du transport aérien, activité bruyante, polluante... et peut-être sans avenir, puisque le kérosène étant un produit pétrolier, sa rareté va s'accroître, mais c'est un autre débat. Mais sur cette apparente opposition, entre rayonnement international et développement durable, il faut signaler le dernier tournant et c'est là que ça commence à être intéressant, quand le développement durable concourt au rayonnement international.

C'est peut-être ce qui est en train de se passer à Lyon : les projets font de plus en plus parler d'eux à travers le monde et contribuent à faire de Lyon une ville qui suscite l'intérêt, qui attire les entreprises, mais aussi de nombreux citoyens. Alors, bien sûr, ces projets qui font parler, les Lyonnais les connaissent car eux, ils les ont déjà reconnus. Pour tout dire, ils n'avaient pas besoin de ces classements d'une reconnaissance extérieure pour se les approprier, pour les vivre, pour en être fiers, ils n'avaient pas besoin que des prix leur soient affectés. Cela n'empêchera pas que Lyon, en plus d'être une ville de plus en plus agréable à vivre, est une ville attractive.

Alors, quels sont ces projets primés et reconnus au-delà de Lyon ? M. Nardone, d'ailleurs, en a cité au moins deux tout à l'heure. Il y a bien évidemment les berges sur lesquelles on peut désormais flâner et qui s'étendent de la deuxième tranche du Parc de Gerland à la plaine africaine du Parc de la Tête d'Or. Ces berges qui ont été libérées de la voiture alors que certains élus voulaient un projet a minima avec une « mixité voiture », c'était le cas d'ailleurs d'un des intervenants précédents pour l'UMP tandis que le deuxième reconnaissait, bien entendu, tous les mérites qu'avaient les berges dans leur configuration actuelle. On a bien fait donc de garder le cap sur ce dossier. Ces berges qui ont fait l'objet d'une grande concertation qui a permis aux habitants de se les approprier et de renforcer leur végétalisation. Ces berges qui ont été dédiées à la détente, aux déplacements doux. Les berges, donc, viennent d'être primées lors du concours Liveable Communities des cités où bien vivre, qui a distingué plus globalement notre ville pour son urbanisme et sa qualité de vie. Il y avait 39 villes internationales en compétition.

Egalement, Vélo'V est une réalisation de toute première ampleur, bien entendu. Cette réalisation que Lyon a été la première à

mettre en œuvre et qui connaît un succès colossal puisque 70.000 personnes y sont abonnées, séduit maintenant toutes les grandes villes françaises et même au-delà. Paris, Marseille, Toulouse, etc... mettent en place ce système. C'est l'ensemble de notre cadre de vie qui est sorti gagnant d'une telle démarche, d'autant que cela a encouragé les Lyonnais à ressortir les vélos des caves et laisser la voiture au garage : les déplacements voitures, il faut le signaler, ont pour la première fois baissé dans notre ville.

Il y a aussi la démarche HQE (haute qualité environnementale). Lyon a engagé des pratiques HQE dans les bâtiments publics (écoles, gymnases, etc...). Elle a aussi imposé aux promoteurs immobiliers des normes strictes en termes d'économies d'énergie et d'utilisation d'énergies renouvelables, dans les 50 zones d'aménagement concerté (ZAC). Il fait figure d'exemple et l'Europe l'a reconnu en le primant par son label Concerto. Ce panel ne serait pas complet si on n'ajoutait pas que Lyon est la première ville française à avoir obtenu la norme Iso 14 001 pour le développement d'une démarche concrète de ces espaces verts, espaces verts dont la superficie a d'ailleurs été considérablement augmentée.

A noter, enfin, que pour la première fois la première banque éthique internationale est sur le point d'être créée en relation avec nos partenaires italien et espagnol. L'initiative de ce projet revient à la Nef, structure que nous avons soutenue via la délégation à l'Economie sociale et solidaire. Ce projet saura sans doute non seulement attirer l'attention des citoyens, mais également contribuer au développement harmonieux de notre planète, et ainsi au rayonnement international de notre ville.

Signalons enfin que Lyon a obtenu deux prix globaux en matière de développement durable qui vante sa qualité de vie : reconnaissance mondiale, on en a parlé tout à l'heure avec les berges, mais citons également le « Reader Digest » qui classe Lyon septième au niveau mondial des villes les plus vertes, grâce à sa politique de déplacements et le contrôle de l'étalement urbain.

Tout ceci prouve que le développement durable n'est pas incompatible avec le rayonnement international, au contraire. Mais cela prouve surtout que Lyon a avancé sur le développement durable puisqu'elle est en train d'en écrire ses plus belles pages.

Certes, la gauche ne fait pas toujours de l'écologie, mais là où le développement durable avance, on retrouve la gauche et les écologistes. C'est le cas à Lyon, c'est le cas dans d'autres grandes villes comme Nantes, Lille, Paris, Angers, etc... Je vous renvoie à la lecture d'Alternative Economie sur le palmarès des collectivités en matière de développement durable édité il y a un an. Au-delà, l'évaluation devient contrastée. Le discours est souvent repris, peu nombreux sont aujourd'hui les politiques ou les acteurs qui contestent par exemple le rôle de l'homme dans le réchauffement climatique et la nécessité d'agir de manière très énergique. On sait qu'il est ensuite plus difficile d'aller au-delà du discours.

Continuons donc sur cette voie à Lyon. Ce sont ces projets de développement durable, en plus des atouts économiques déjà existants, qui permettront à Lyon de se distinguer des autres grandes métropoles européennes... D'autant que tous les différents sondages d'opinion le prouvent, les préoccupations de nos concitoyens s'articulent de plus en plus autour de l'amélioration de leur cadre de vie et de leur environnement, ainsi que d'un rejet de différentes formes de pollution. Il est dès lors logique que nos budgets aillent à la rencontre de ces légitimes demandes.

Mme GAY Nicole : Monsieur le Maire, chers Collègues, comment traiter de notre budget primitif pour 2008 sans évoquer au préalable les dotations de l'Etat, son budget pour des domaines aussi importants pour notre action municipale que sont le logement, la vie associative et la jeunesse, l'éducation, le sport et la culture, autant de leviers utilisés par le Gouvernement afin de franchir une étape supplémentaire dans la mise au pas financière des collectivités locales.

Voici venu le temps pour ce gouvernement de l'application d'une politique sans ambition sociale, si ce n'est celle de réduire les dépenses socialement utiles.

Les crédits utiles de la mission Santé stagnent, alors qu'en 2006 et 2007 ils avaient augmenté respectivement de 10 % et 7,5 %. Par leur très forte implication dans le financement des écoles primaires, par les subventions qu'elle accorde aux associations oeuvrant dans le périscolaire et dans bien d'autres domaines, notre Ville a montré son engagement en faveur des politiques éducatives. Un examen attentif du budget de l'Etat montre qu'il est marqué par l'obsession récurrente de la réduction des dépenses et de l'emploi public et par de nouveaux transferts de responsabilités de l'Etat vers les collectivités territoriales et le privé. De même, le cofinancement des Contrats Enfance Jeunesse, comme nous l'a dit Yvon Deschamps, passe de 65 à 55 %, constituant une grave atteinte à la pérennité de nos actions éducatives.

En ce qui concerne le logement, l'Etat « soigne les propriétaires » en consacrant 4,5 milliards d'euros aux intérêts d'emprunt et seulement 530 M€ en crédit de paiement pour la construction locative sociale. Notre action sera privée du quart de la hausse de la DSU prévue ou encore de plus de 150 M€, au titre de la politique de la ville !

Le droit opposable a été adopté, mais où sont les logements ? A-t-on décidé du côté de Neuilly et Passy de faire du logement social, en y mettant les moyens que réclame la loi SRU ? A-t-on décidé de réquisitionner sur le champ des milliers de logements vacants ? Non ! Mais est décidée la mise en route d'une machine à liquider les HLM, la vente du parc, la ghettoïsation, le détournement du livret A. La fiction ne résiste pas à l'examen de la politique gouvernementale, pas plus qu'elle ne résiste aux réponses policières, samedi, sur les quais de la Seine.

Quelle signification ont ces restrictions budgétaires de l'Etat, considérables sur le programme « Jeunesse et vie associative » ? Les subventions aux associations nationales agréées vont diminuer de 14 %. Les interventions de partenariat local passent de 6,6 M€ à 5 M€, soit une chute de 24 %. Les actions locales en faveur de l'éducation populaire sont réduites de 14 %.

Dans ces conditions, comment vont faire les associations pour continuer à porter les actions sociales qu'elles développent, au plus près des besoins des populations concernées ? Et elles sont nombreuses dans notre Ville à Lyon. Dans les faits, ce projet de budget marque leur condamnation sans appel. Toutes les associations vont devoir réduire la voilure et, nous le savons, bon nombre d'entre elles risquent de disparaître.

Les communes, premiers financeurs de sport, dépensent 8 milliards d'euros par an pour le sport. Elles réclament en vain un « plan Marshall » de la rénovation des équipements.

Entre les missions Ville et Logement, Insertion sociale, Intégration, Travail et Emploi et Santé, ce sont en effet 2 milliards d'euros qui sont annulés dans ce budget gouvernemental ! 2 milliards d'euros, a priori destinés à la satisfaction des besoins collectifs les plus urgents ! Les crédits destinés à favoriser l'accès à l'emploi et à la formation diminuent, ce qui se traduira par une perte de 400.000 € pour la programmation 2008 de notre PLI.

Tout est bon, tout est utilisé pour réduire encore et toujours la dépense publique et les solidarités !

La lettre présidentielle sur la Culture, d'une gravité extrême pour la création du spectacle vivant, pointe un fait majeur, l'importance de la connaissance et de la culture dans la société et l'économie, mais il vise à les standardiser en « actifs comptables », valorisables, pour les soumettre à une financiarisation généralisée.

L'esprit des affaires prétend s'imposer aux affaires de l'esprit.

Le monde culturel et artistique vit douloureusement cela. Dans le domaine de la Culture, le manque à gagner pour la Ville de Lyon en 2008 représentera 850.000 € pour l'ensemble des grandes institutions artistiques de notre Ville : 400.000 € pour l'Opéra, 95.000 € pour l'Orchestre National de Lyon. Menaces sur le défilé de la Biennale de la Danse en 2008.

En Rhône-Alpes, c'est moins 6 % pour l'ensemble des institutions et structures. 6 % soit 500 à 600 M€ en moins pour la Culture. Ce qui équivaudra à 240 représentations dans l'année sur les scènes de Rhône-Alpes, soit 120.000 spectateurs de moins.

Tout cela s'inscrit dans la « Révision Générale des Politiques publiques » (R.G.P.P.) décidée par le Président de la République, dont on dit en interne au Ministère de la Culture, que l'objectif est de minorer de 15 à 20 % les crédits de la Culture.

Nous allons passer de l'exception culturelle à l'exécution culturelle !

A titre d'exemple de cette exécution, l'UGC attaque en justice le Comoedia, parce qu'il y aurait concurrence faussée. L'an dernier, le Comoedia accueillait 200.000 spectateurs de cinéma, dont 70 % pour ses séances d'Art et d'Essai. Nous tenons à exprimer notre solidarité et soutien à cette équipe, qui se bat pour permettre à la diversité des films de rencontrer la diversité des publics.

Quant à la logique de son budget, en déléguant de plus en plus aux collectivités locales, l'Etat refuse de jouer son rôle régulateur, alors qu'il devrait au contraire mutualiser les richesses, pour éviter l'aggravation des inégalités entre les citoyens et entre les territoires.

A quelques mois des municipales, une telle orientation est scandaleuse : dès la promulgation de ce budget, les élus locaux se trouveront plus démunis encore pour faire face aux besoins sociaux de leurs populations.

Il est pourtant des budgets et des ressources qui sont mobilisés, celui des dégrèvements et remboursements, qui progresse de plus de 6 milliards et demi, surtout consacrés à réduire l'impôt sur les sociétés et la taxe professionnelle, sans garantie de création d'emploi au bout !

Celui des allègements de cotisations sociales des entreprises, en hausse de 3 milliards de mieux, pour le plus grand plaisir des fanatiques de la précarité et des bas salaires !

Compte tenu des contraintes imposées par le budget 2008 de l'Etat, les orientations proposées par Yvon Deschamps pour le prochain exercice, à savoir une stricte stabilité des taux de fiscalité, un niveau d'investissement confirmant la réalisation de notre Plan de Mandat, une solvabilité financière maintenue à un très bon niveau, correspondent aux orientations et priorités qui ont sous-tendu notre action depuis le début de ce mandat.

Et ce mandat que nous achevons aura été riche en réalisations sociales créatives de lien social, en nouvelle dynamique économique. Les personnels de notre ville y ont aussi contribué pour servir les Lyonnais et les Lyonnaises. Nous avons tenu nos engagements, dessinant un nouveau visage de notre ville et améliorant le vivre ensemble de nos

concitoyens, leviers pour demain pour une ville solidaire et agréable à vivre !

C'est un budget primitif de précaution qui reçoit tout notre agrément : nous le voterons.

M. MUET Pierre-Alain, Adjoint : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, en entendant M. Lassagne et M. Nardone, on se demande parfois si l'on est dans un débat budgétaire, parce qu'on peut raconter certes n'importe quoi, mais quand on parle du budget, il y a des chiffres, il y a des données objectives et tous nos concitoyens peuvent les regarder.

Et bien, s'ils se penchent sur les sept budgets que nous avons votés, nous la Majorité au cours de cette mandature, ils verront une chose : ils verront que nous avons investi massivement ; ils verront qu'à travers ces budgets, nous avons de grands projets qui ont changé profondément notre ville, et que nous l'avons fait en respectant les grands équilibres budgétaires.

Que la Ville et que l'agglomération lyonnaise aient bougé, je crois que personne n'en doute : il suffit de se promener dans notre ville pour voir que des projets qu'on entendait depuis des années, des décennies, se sont construits, à la Cité internationale, au Confluent, partout ! Que la Ville bouge. Si la Ville bouge, c'est d'abord parce que les Lyonnais sont dynamiques, mais c'est aussi parce qu'à travers ce dynamisme, nous l'avons conforté par de grands projets. Et ces grands projets, je crois que tout le monde les reconnaît, y compris au niveau national, y compris à l'échelle internationale. Tout à l'heure Yvon Deschamps citait le triple A que la Ville de Lyon obtient de Moody's, mais Moody's dans tous ces rapports dit que le principal facteur de dynamisme de Lyon, c'est les grands projets conduits par la Ville et par la Communauté Urbaine, qui font que cette ville a un développement ambitieux.

Nous avons réalisé un Plan de Mandat qui comportait 850 M€ d'investissement, nous l'avons réalisé, nous sommes avec les délais habituels entre la programmation et la réalisation, nous sommes à 814 M€ d'investissements réalisés. Et si on veut faire une comparaison, je ne sais plus si c'est M. Nardone ou M. Lassagne qui évoquait le mandat précédent, enlevons notre dernière année, parce qu'on a une année de plus : sur les six années précédentes, nous avons réalisé 700 M€ d'investissements, là où dans le mandat précédent 600 M€ avaient été réalisés. Vous pourrez faire le calcul, c'est une augmentation assez significative !

Mais de toutes façons, je pense que les Lyonnais n'ont pas besoin des chiffres, la réalité des faits, la réalité des investissements, ils l'ont continuellement sous les yeux et je pense qu'ils en sont très largement conscients.

J'ai entendu M. Nardone dire : « vous n'avez rien fait dans le domaine international ! » Rien fait !

Monsieur Nardone, vous regarderez ce qui s'est passé en 2003, cela vous a échappé, dans les sommets de Chefs d'Etat, jamais, jamais des maires ont été appelés à s'exprimer, jamais. Dans les sommets de Chefs d'Etats, ce sont des Etats qui discutent entre eux. Et en 2003, au sommet mondial de Genève sur la Société de l'Information, pour la première fois, ont été appelé à s'exprimer des maires, le Maire de Genève et le Maire de Lyon, sur les thèmes du sommet, parce que ces deux villes avaient, ensemble, fait bouger les choses et débloquent un sujet qu'aucune négociation internationale n'avait réussi à faire avancer et qui était la création d'un fonds mondial de solidarité numérique. Ce fonds a été créé parce qu'à l'origine, le Président de la République du Sénégal, Abdou Wade, le Maire de Lyon Gérard Collomb et le Maire de Genève ont pris ce projet à bras le corps et l'on fait avancer dans une négociation internationale.

Je souris en écoutant ce que vous dites parce que je me souviens que deux ans et demi après, un ministre des affaires étrangères qui était M. Barnier, venait à Genève pour dire que la France était fière et heureuse de participer et d'apporter sa contribution au fonds mondial de solidarité numérique et il félicitait les fondateurs, il a surtout cité les Etats, mais les fondateurs de ce fonds étaient effectivement deux villes Lyon et Genève et un Etat, la République du Sénégal. Et la France deux ans et demi après était heureuse de participer à un projet que la ville de Lyon a porté d'un bout à l'autre.

Monsieur Nardone, ce n'est pas un hasard, si aujourd'hui Gérard Collomb est président des Eurocités, c'est parce que toutes les villes d'Europe ont réalisé que ce que faisait Lyon à l'échelle nationale, comme à l'échelle internationale comptait, et à ma connaissance, je n'ai pas connu d'autres maires de Lyon qui aient joué un rôle aussi important dans une association internationale. Je ne parle pas des fonctions qu'a pu avoir un ancien Maire de Lyon qui a été autrefois, il y a longtemps, Premier ministre, mais il n'y a pas eu de Maire de Lyon qui ait exercé des fonctions aussi importantes dans une association internationale de Maires.

J'en viens au projet. Bien sûr qu'il y a eu des grands projets, il y a eu aussi de multiples actions locales qui ont contribué au dynamisme de notre ville. Je pense que nous avons changé les choses dans trois domaines :

- Le premier : quand on regarde le développement des villes, on s'aperçoit que le développement économique a tendance à s'exporter à l'extérieur de la ville, c'est-à-dire pratiquement toutes les agglomérations depuis 50 ans ont vu ce que l'on appelle l'étalement urbain, c'est-à-dire des grands projets économiques se développer, mais se développer de plus en plus loin des villes.

Cela a deux conséquences, c'est catastrophique pour le développement durable, M. Giordano en a beaucoup parlé parce que cela conduit à développer les transports, c'est catastrophique pour l'activité au sein même de la ville parce qu'une ville agréable à vivre, c'est une ville où on vit aussi dans la journée, où il y a des activités économiques. Et bien nous, nous avons introduit un changement profond à la fois dans la ville et dans l'agglomération, nous avons fait revenir, par exemple à travers la revitalisation des commerces, dans trois arrondissements, plus d'une centaine de commerces en centre ville. Cela ne s'était jamais produit. Depuis près de 50 ans, les commerces disparaissaient dans notre ville. Ils étaient remplacés par des rues avec des rideaux tirés. Aujourd'hui, les choses ont changé. Elles ont changé sur le bas des Pentes, elles ont changé à Moncey Voltaire, elles commencent à changer, elles ont changé et elles commencent à changer à la Guillotière et cela se voit.

C'est la même chose dans notre agglomération. Nous avons donné priorité à la requalification de la première couronne qui se désertifiait. Au lieu de voir l'étalement urbain faire en sorte que les grandes entreprises aillent de plus en plus loin, je pense que là aussi, c'est un changement profond dans le développement urbain.

- Pour le Développement durable, je crois qu'aucune ville n'a changé aussi profondément en l'espace d'un mandat. Alors c'est évidemment spectaculaire avec vélo'v, avec les Berges du Rhône, on peut sourire quand on entend l'unanimité qui, aujourd'hui, existe sur les Berges du Rhône. Il suffit de se reporter au débat que nous avons eu il y a quelques années pour voir ce que certains pensaient des Berges du Rhône quand ils nous disaient qu'il fallait garder deux rangées de voitures sur les berges. On imagine à quoi elles ressembleraient.

Un élu : A l'époque de Michel Noir, le projet s'était développé !

M. MUET Pierre Alain : Je n'ai pas vu qu'à l'époque les Berges du Rhône se soient développées.

-Mais nous avons changées les choses aussi dans les espaces verts. Bref, nous avons la zone 30 qui a permis de faire en sorte que la ville soit rendue aux piétons. J'ai entendu des discours de campagne disant « rendons la ville aux piétons ». Nous, nous l'avons fait.

On a entendu parler pendant très longtemps d'une ligne de l'Est qui permettrait de développer l'Est lyonnais, c'est le seul mandat où elle a été non pas commencé, mais entièrement réalisée et le RER à la lyonnaise est un projet qui figurait dans des cartons, mais qui n'a jamais été débattu. Pour la première fois, la Région et la ville, l'agglomération ont construit un projet avec des éléments qui commencent à lui donner corps.

Le deuxième aspect est la mixité sociale. Depuis 50 ans, depuis les années 1960, peut-être même avant, notre ville se développe avec des quartiers qui s'appauvrissent et des quartiers qui s'enrichissent,

c'est-à-dire avec des écarts de plus en plus prononcés entre les quartiers qui s'enrichissent et les autres. Et bien, sous ce mandat, il y a eu un changement considérable. La loi SRU, nous ne l'avons pas seulement appliquée à l'échelle de la commune, nous avons fait en sorte que dans les arrondissements elle s'applique, et cela se traduit dans les chiffres. Ce ne sont pas des discours. Regardez les chiffres, vous verrez que le pourcentage des logements sociaux a augmenté dans les arrondissements qui en avaient peu, il a été stabilisé, voire parfois diminué dans les arrondissements qui en avaient beaucoup, c'est-à-dire que notre ville commence à être beaucoup plus homogène et ce n'est pas seulement à la ville, nous avons fait la même chose à la Communauté urbaine puisqu'il y a eu plus de logements sociaux construits dans l'Ouest lyonnais que dans l'Est, c'est-à-dire que ce rééquilibrage qui n'avait jamais vu le jour est en train de se produire.

L'éducation a été une priorité de notre mandat avec 140 millions d'euros d'investissement, 20 groupes scolaires réhabilités, 40 millions d'investissement pour la petite enfance. Mais ce ne sont pas seulement des chiffres, c'est aussi toute la politique d'éducation que nous avons développée. Quand je dis « nous », c'est Yves Fournel qui a été porteur de ce grand projet.

Nous avons par exemple impulsé l'Art à l'école que le Gouvernement a complètement abandonné. Il n'y a pas un centime sur ce sujet dans le budget actuel. Nous avons mis un accent majeur sur l'accompagnement scolaire et je lisais, il n'y a pas très longtemps, comme tous les électeurs, les différents programmes présidentiels. Tout le monde disait : « il faut mettre de l'accompagnement scolaire, il faut compléter l'école par une politique périscolaire ». Et bien, cela fait longtemps que nous l'avons fait à Lyon puisque cela a été un des points forts de notre mandat.

Quand on parle de modèle lyonnais, sur beaucoup de points, c'est un modèle qui pourrait se généraliser à l'échelle nationale.

Et avec le Programme Lyonnais pour la Société de l'Information, nous avons dès 2003 équipé toutes nos écoles d'une classe informatique reliée à l'Internet, de sorte que l'ordinateur est devenu un instrument d'éducation aussi courant aujourd'hui, pour nos écoliers, que l'est le cahier ou le livre et là encore, quand on regarde ce qui s'est fait en France, nous avons un développement dans nos écoles primaires, comparables à ce que font les meilleurs collèges dans le secondaire. Donc là encore, le modèle lyonnais peut servir de référence, et nous avons fait cela, puisque nous parlons du budget, je vais y revenir, dans le cadre d'une gestion rigoureuse des dépenses publiques.

J'ai entendu pendant tout ce mandat, subtilement par M. Barthélémy, beaucoup plus grossièrement par ses successeurs, que nous laissions dériver les dépenses courantes. Et bien, mes chers Collègues, regardez les chiffres, vous verrez que la progression des dépenses

courantes a été plus faible pendant ce mandat qu'elle ne l'a été dans tous les mandats précédents. C'est de l'ordre de 3 % en moyenne, c'était 4 à 5 % dans les mandats précédents et c'est parce que les dépenses courantes n'étaient pas maîtrisées que dans les mandats précédents, il y avait 6 hausses successives par exemples de la fiscalité ou quand la fiscalité n'augmentait pas –je prends les deux mandats précédents, vous parlez de M. Noir, je regroupe les deux mandats- et bien dans les deux mandats précédents regroupés, il y avait 6 hausses successives de la fiscalité. D'ailleurs Thierry Braillard a montré les chiffres

(Protestations).

Regardez ces chiffres, ils sont là je ne vais pas les reprendre. Et surtout, quand la fiscalité n'augmentait pas, c'est l'endettement qui doublait, car l'endettement de Lyon a doublé. Vous avez pu voir dans les graphiques qui ont été diffusés ici, que la dette a été stabilisée pendant tout notre mandat.

Et bien je vous dis une chose, la dette stabilisée, mais c'est important pour vous Monsieur Dubernard, regardez la situation de notre pays, nous, en pourcentage de nos recettes courantes, nous avons baissé la dette de notre collectivité de 10 points. En France, cela a été de 15 points d'augmentation, ça été une dérive considérable de la dette...

M. DUBERNARD Jean-Michel : C'est la baguette magique !

M. MUET Pierre Alain : Ce n'est pas la baguette magique, c'est la bonne gestion et je dis que si notre pays a été aussi bien géré, si les finances de notre pays avaient été aussi bien gérées, que nous l'avons fait pour la Ville de Lyon, la France se porterait beaucoup mieux et elle serait parmi les meilleurs élèves européens au lieu d'être le dernier de la classe.

(Applaudissements de la Majorité.)

M. LE MAIRE : Merci chers Collègues. Il est bien naturel qu'à l'approche des élections, le débat s'anime un peu, même si évidemment, tous les arguments échangés ne sont pas toujours de bonne foi et même ceux qui les échangent, ne sont pas persuadés dans leur for intérieur, qu'ils sont de bonne foi.

Alors moi, je n'ai jamais eu de vision manichéenne des choses. Je n'ai jamais dit qu'avant nous rien n'avait été fait et qu'à partir de nous commençait Lyon. Vous avez dit tout à l'heure « manque d'envergure », je dirais qu'il conviendrait à beaucoup d'hommes politiques d'avoir un peu plus de modestie. Avoir un peu de modestie, c'est savoir qu'on est héritier d'une histoire, qu'on prolonge un mouvement et essayer effectivement ensuite, d'imprimer sa marque.

Je regarde que sur le plan financier, nous en sommes à la dernière année. Si nos comptes avaient dérivés, chers Collègues, vos

interventions auraient été bien plus sévères qu'elles ne l'ont été aujourd'hui. Sur les principaux points du bilan financier, et bien vous êtes obligés avec nous de reconnaître au niveau de l'imposition, que Lyon est aujourd'hui sans doute la ville la moins imposée de France après Paris qui évidemment, a des raisons spécifiques d'être moins imposée ; que sur le plan de l'endettement, nous avons stabilisé notre endettement et comme vient de le dire Pierre-Alain Muet, nous avons une capacité de désendettement qui s'est accrue au cours de ce mandat. Enfin, le niveau de réalisation d'investissement est un niveau extrêmement important.

Pour le reste, sur le bilan. Sur le bilan économique, écoutez, chacun évidemment peut se lancer des fleurs. Moi je vous renvoie vers le monde économique lyonnais. Allez par exemple interroger les industriels de la santé, ils vous diront s'ils ont pensé que ce que nous avons fait ensemble a plutôt tiré Lyon vers le haut ou pas, si effectivement aujourd'hui, Lyon est plus attractif pour les entreprises de ce secteur. Nous expliquerons pourquoi une grande firme comme Genzyme va venir s'implanter dans le quartier de Gerland.

Sur le niveau de l'investissement à Lyon dans l'immobilier d'entreprise, allez interroger ceux dont c'est la charge de vérifier l'évolution de ces investissements. Ils vous diront effectivement que nous étions à 140 M€ d'investissement en l'an 2000, que nous sommes cette année à 750 M€ et que nous allons peut-être même dépasser ce niveau d'investissement. J'étais l'autre jour avec un professionnel à qui je disais « nous avons sans doute placé cette année, 200 000 m² de locaux d'activité ou de tertiaire ». Et il me disait « Monsieur Collomb, on sera sans doute plus près de 250 000 m² ».

Allez interroger sur la capacité à rayonner à l'international des gens comme M. Turcas qui est sur vos listes et vous lui demanderez si à l'international, il a pensé que dans les voyages dans lesquels il nous avait accompagnés, nous avons été des porteurs, des locomotives de l'économie lyonnaise ou non. Vous en voulez un autre ? Allez interroger le Président de la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie qui a eu l'occasion aussi de nous accompagner dans un certain nombre de voyages et qui a vu le travail que nous pouvions faire pour amener sur Lyon un certain nombre d'investissements et ils vous diront eux-mêmes ce qu'ils pensent de l'action que nous avons pu mener.

Alors c'est vrai que je donne raison à M. Lassagne, il nous est arrivé de refuser d'accueillir un certain nombre de décentralisations que nous proposait l'Etat. Mais en général, c'était des décentralisations « sonnantes et trébuchantes » où il fallait qu'on mette le prix. Donc nous avons toujours fait un calcul pour savoir si ce qu'on nous proposait dynamisait l'économie lyonnaise ou bien au contraire, si c'était finalement un marché de dupes.

Je prendrais un seul exemple : à un moment donné, on nous a dit à Paris que les conseillers du commerce extérieur pourraient venir

s'installer à Lyon. Nous avons dit : ça c'est pas mal. On est prêt effectivement à prendre ceux-ci. Et puis au fur et à mesure que les perspectives se précisait, on s'est aperçu que le champ se rétrécissait parce qu'il n'arrivait pas à faire partir de Paris les têtes de pont. A partir de ce moment-là, nous avons dit : nous, nous nous retirons de la compétition. Quelques uns sont allés à Marseille. Allez demander dans la ville si effectivement, cela a enrichi la ville.

Sur le plan de l'économie, je m'arrêterai là.

Sur le plan du développement durable, c'est un débat que nous aurons demain à la Communauté urbaine de Lyon, je ne pense pas qu'amener de nouveaux flux autoroutiers sans leur donner de débouchés au cœur de l'agglomération lyonnaise, réduira les problèmes du trafic dans cette agglomération qui sont sans doute aujourd'hui un de nos principaux problèmes. Et lorsque je me suis opposé avec d'autres –on verra demain comment ils réagissent parce que depuis, ils ont un peu évolué politiquement- on verra également s'ils ont évolué dans leurs positions de fond parce qu'à la limite, ce n'est pas la politique politicienne qui m'intéresse, ce sont les problèmes de fond. Et ça m'intéresse de savoir si effectivement, le fait de faire arriver la A89 à 1 km du tunnel de Fourvière, du tronçon Nord du périphérique, ça contribue à fluidifier la circulation à l'intérieur de Lyon.

Pour le reste, nous avons une autre vision. C'est effectivement écarter ces flux là et en même temps, développer les transports en commun de l'agglomération, développer le réseau REAL et faire en sorte que nous développions un réseau de transports en commun qui permet à un nombre croissant de personnes de pouvoir laisser leurs voitures à leurs domiciles ou dans des parkings relais et venir au cœur de l'agglomération en transports en commun.

Sur l'efficacité nous voulons bien prendre tous les challenges, j'en citerai un. Je vous rappelle que lorsque nous avons lancé par exemple LEA, nous avons signé un protocole d'accord avec le Conseil général pour dire que LEA et LESLY seraient terminés en même temps. Je ne tire pas de conclusion, vous pouvez les tirer vous-mêmes. Demain, nous allons voter l'un des premiers plans climat qui soit voté dans les grandes villes de France et vous verrez peut-être que sur ce problème du développement durable, Lyon se situe plutôt à la pointe des grandes agglomérations françaises et peut-être même maintenant européennes, qu'en queue de peloton.

Troisième point et j'y tiens beaucoup, c'est sur la vision de l'homme et de la ville. Ce qu'on a essayé de faire au cours de ce mandat, finalement, c'est une agglomération qui ne soit pas une agglomération segmentée, fragmentée, coupée en morceaux, où chacun vit dans son coin, replié sur soi-même, dans la peur de l'autre, parce que nous pensons que ce type de civilisation conduit inévitablement à la catastrophe. Nous avons mis beaucoup de crédits pour recomposer notre

agglomération, on en voit aujourd'hui, je crois, les premiers effets et nous avons une agglomération de la mixité de la sociale, nous avons une agglomération pacifiée où, finalement, les gens se trouvent heureux de pouvoir vivre ensemble. Mais voilà, demain nous opposerons effectivement deux visions de l'agglomération : l'une plutôt tournée vers l'avenir, l'autre qui, si on la suivait, me semblerait régressive. Je ne pense pas, par exemple, si je veux citer un point, que du point de vue de l'événementiel si demain, vous, Monsieur Broliquier, vous étiez à la tête de l'événementiel à Lyon, cela soit, j'allais dire particulièrement fun, il semblerait effectivement que la Ville irait plutôt ...

(Murmures.)

M. LE MAIRE : ... vous savez, quand les commerçants de Lyon ont fait quelques millions de personnes pour les fêtes de la Lumière, vous allez leur demander si c'est « paillettes et cotillons ». Ils vous répondront non, c'est « développement de notre chiffre d'affaires » et c'est le développement de notre agglomération lyonnaise.

Quand, après, à la position dans laquelle nous nous présenterons devant l'opinion publique, ce sera une position que je veux non démagogique. Je ne dirai pas que tout sera possible, je ne dirai pas qu'on n'augmentera jamais les impôts, mais je ne dirai pas en même temps, comme le disent d'autres, « nous n'allons pas augmenter les impôts, mais nous allons tout faire ». Je vais vous lire simplement l'extrait de journal de samedi dernier que j'ai trouvé extrêmement intéressant. Cela concernait simplement même pas un arrondissement, mais une moitié d'arrondissement, et pour cet arrondissement on nous disait « qu'on allait faire une transparence rendue au centre d'échanges de Perrache, un cours Charlemagne desservi par le métro. Bien évidemment sans doute, voulait-on aussi prolonger le métro jusqu'à Oullins, que nous allions avoir le percement d'autres voûtes, que nous allions avoir leur requalification et la végétalisation de la rue Victor Hugo, nous oublions que le métro passait un peu en-dessous et donc, pour végétaliser de manière dense, ce serait un peu difficile mais nous allions plus loin : on passait derrière dans cette vague verte après Carnot, sur le cours de Verdun. Nous voulions aussi réaménager complètement Bellecour, nous voulions faire la mise en valeur de l'Hôtel Dieu, évidemment en service public, pas de manière commerciale, comme Gérard Collomb voudrait le faire. Nous, nous sommes des humanistes et donc, nous développons l'idée d'un grand service public, même si ailleurs on en dit le plus grand mal. Nous allions faire une grande promenade Nord-Sud permettant de couvrir l'axe Nord-Sud, mais comme il ne faut oublier personne nous allions faire une grande traversée Est-Ouest, avec une passerelle qui allait enjamber le Rhône », et la journaliste concluait en disant : « Ce ne sont que quelques-uns des projets évoqués ce soir-là ».

Et bien, je ne sais pas ce qu'étaient les autres, mais s'il y en avait beaucoup comme ça pour un seul quartier, je me demande combien cela fait de points d'impôt, cela va être extraordinaire ou alors il y a

quelque part une espèce de magicien extraordinaire qui réussit à faire tout cela sans déboursier un sou. Non, je crois que les Lyonnais le comprendront bien, on ne peut pas tout promettre et en même temps dire que cela ne coûtera rien. En tout cas, ce n'est pas de cette façon que nous avons mené la Ville de Lyon et ce n'est pas comme cela que nous voulons la diriger dans l'avenir. Merci.

(Applaudissements.)

Je veux remercier, au terme de ce mandat, Yvon Deschamps qui a mené non seulement nos débats lors de ces débats budgétaires, et en même temps tout au long de l'année des arbitrages budgétaires qui ne sont jamais faciles à réaliser, car cela peut paraître simple d'avoir en fin de bilan des comptes tels que nous avons pu vous les présenter, mais si nous avons pu le faire, c'est parce qu'au début de ce mandat nous avons su -et Yvon Deschamps en particulier a su- ne pas être trop cigale, ne pas dépenser dès la première année, cadrer dans le temps les réalisations que nous voulions mener. C'est grâce à cela que ce soir nous pouvons présenter aux Lyonnais un bilan qui, effectivement, est un bilan à la fois sérieux et prometteur pour l'avenir. Yvon, merci.

(Applaudissements.)

M. DUBERNARD Jean-Michel : Monsieur le Maire, je voudrais m'associer à ce que vous avez dit concernant la personnalité d'Yvon Deschamps. En tant qu'ancien Adjoint aux Finances, j'ai beaucoup apprécié la manière qu'il a eu de travailler, cela ne veut pas dire que nous avons apprécié le bilan qu'il est obligé de soutenir. Je sais que l'Adjoint au Maire est obligé de faire le travail difficile que lui confie le Maire de la Ville...

M. LE MAIRE : Ah bon, pourquoi ? Vous avez souffert vous, quand vous étiez Adjoint chargé du budget ?

M. DUBERNARD Jean-Michel : J'ai souffert intensément !

M. LE MAIRE : C'est une révélation que vous nous faites ! Il faut écouter un peu les dires de mes collègues, alors !

M. DUBERNARD Jean-Michel : Je ne voulais pas le dire devant les caméras !

M. LE MAIRE : Il ne fallait pas le dire devant les caméras, il fallait me le dire après !

M. DUBERNARD Jean-Michel : Mais vous avez fait couper les caméras quand l'Opposition...

M. LE MAIRE : Mes chers Collègues, nous allons passer au vote du budget primitif 2008 par chapitres budgétaires et articles

spécialisés. Pour vous éviter la lecture fastidieuse de ces chiffres, la liste des dépenses et des recettes du budget primitif réparti par chapitres a été déposée sur vos pupitres.

Je vous invite donc à en prendre connaissance.

BUDGET PRIMITIF 2008 PAR CHAPITRE BUDGETAIRE ET ARTICLE SPECIALISE

<u>BUDGET</u>	
<u>PRINCIPAL</u>	
DEPENSES	
Mouvements	812 110
budgétaires	014,00
	761 775
- réels	448,00
	50 334
- ordre	566,00
RECETTES	
Mouvements	812 110
budgétaires	014,00
	761 775
- réels	448,00
	50 334
- ordre	566,00

Je mets aux voix le budget principal réparti par chapitres. Que ceux qui sont d'avis de l'adopter veuillent bien lever la main. Avis contraire ? Abstention ? Il est adopté à la majorité.

(Les Groupes Unir Pour Lyon et UMP ont voté contre.)

Le budget du Théâtre des Célestins a été arrêté aux chiffres suivants :

<u>BUDGET DU THEATRE DES CELESTINS</u>	
DEPENSES	
Mouvements	
budgétaires	7 693 440,00
- réels	7 488 149,00
- ordre	205 291,00
RECETTES	
Mouvements	
budgétaires	7 693 440,00
- réels	7 488 149,00
- ordre	205 291,00

Je mets aux voix le budget annexe du Théâtre des Célestins.
Que ceux qui sont d'avis de l'adopter veuillent bien lever la main. Avis contraire ? Abstention ? Il est adopté à la majorité.

(Le Groupe Unir Pour Lyon (sauf M. Roux de Bézieux) a voté contre, le groupe UMP s'est abstenu.)

Conformément à l'article L 2511-40 du Code Général des Collectivités Territoriales, le montant de la dotation attribuée à chaque arrondissement a été notifié le 9 novembre 2007 aux Maires d'arrondissement. Je vous propose d'adopter les états spéciaux d'arrondissement conformément aux documents présentés.

<u>ETATS SPECIAUX D'ARRONDISSEMENTS</u>	
1er arrondissement	
dépenses :	390 791,00
recettes :	390 791,00
2ème arrondissement	
dépenses :	269 329,00
recettes :	269 329,00
3ème arrondissement	
dépenses :	685 375,00
recettes :	685 375,00
4ème arrondissement	
dépenses :	474 840,00
recettes :	474 840,00
5ème arrondissement	
dépenses :	428 156,00
recettes :	428 156,00
6ème arrondissement	
dépenses :	420 293,00
recettes :	420 293,00
7ème arrondissement	
dépenses :	499 102,00
recettes :	499 102,00
8ème arrondissement	
dépenses :	768 662,00
recettes :	768 662,00
9ème arrondissement	
dépenses :	596 159,00

recettes :	596 159,00
------------	------------

Je mets aux voix les états spéciaux d'arrondissements. Que ceux qui sont d'avis de l'adopter veuillent bien lever la main. Avis contraire ? Abstention ? Il est adopté à la majorité.

(Le Groupe Unir Pour Lyon s'est abstenu.)

M. LE MAIRE : On a vu que les Maires d'arrondissement étaient plutôt pour, et pour ceux qui ne l'étaient pas ils étaient plutôt contre pour l'abstention. Je les comprends. Les autres auraient pu par, comment dirai-je, adhésion à leurs collègues d'Opposition, voter comme eux. Mais chacun son vote.

(Adopté.)